



FICHES DE DONNEES DE SECURITE

Lustrapide

Conforme au règlement (CE) n° 1907/2006, Annexe II, modifié par le règlement (UE) n° 453/2010.

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit Lustrapide

Nom chimique

Numéro du produit 453-10

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Produit d'entretien automobile. - Polish.

Utilisations déconseillées Pour usage professionnel seulement. Ce produit n'est pas recommandé pour tout usage industriel, professionnel ou consommateur autres que les utilisations identifiées ci-dessus.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur Autosmart International Ltd
Lynn Lane,
Shenstone, nr Lichfield
Staffordshire. WS14 0DH
England
www.autosmartinternational.com
Tel: +44 (0) 1543 481616 (09:00 - 17:00)
Fax: +44 (0) 1543 481549 (09:00 - 17:00)
info@autosmartinternational.com

Personne à contacter Mr. Russell Butler

Fabricant

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence Mob: +44 (0) 7808 971321 (24hrs)
Tel: +44 (0) 1543 481616 (09:00 - 17:00)
Fax: +44 (0) 1543 481549 (09:00 - 17:00)

Numéro d'appel d'urgence national Centre Antipoisons, Belgique Tel: 070 245 245.

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification

Dangers physiques

Non classé.

Dangers pour la santé humaine

STOT SE 3 - H336

Dangers pour l'environnement

Aquatic Chronic 3 - H412

Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogramme de danger



Lustrapide

Mention d'avertissement	Attention
Mentions de danger	H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges. H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Mentions de mise en garde	P261 Éviter de respirer les vapeurs. P261 Éviter de respirer les poussières. P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. P273 Éviter le rejet dans l'environnement. P403+P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. P501 Éliminer le contenu/récipient selon les réglementations nationales.
Contient	Hydrocarbures, C9-C11, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics
Etiquetage des détergents	< 5% agents de surface cationiques, < 5% agents de surface non ioniques, < 5% parfums
Mentions de mise en garde supplémentaires	P304+P340 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

2.3. Autres dangers

Ce produit ne contient aucune substance classée PBT or vPvB.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Hydrocarbures, C9-C11, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics	20-30%
Numéro CAS: 64742-48-9 Numéro CE: 919-857-5 Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119463258-33-XXXX	
Classification Flam. Liq. 3 - H226 STOT SE 3 - H336 Asp. Tox. 1 - H304	Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE) Xn;R65. R10,R66,R67.
Anhydrous Aluminium Silicate	2-5%
Numéro CAS: 92704-41-1 Numéro CE: 296-473-8 Substance with a Community workplace exposure limit.	
Classification Non classé.	Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE) -
Distillates (petroleum), hydrotreated light.	1-2%
Numéro CAS: 64742-47-8 Numéro CE: 265-149-8 Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119484819-18-XXXX Substance with a Community workplace exposure limit.	
Classification Asp. Tox. 1 - H304	Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE) Xn;R65. R66.
2,2'-(Octadec-9-enylimino)bisethanol	0.2-0.5%
Numéro CAS: 25307-17-9 Numéro CE: 246-807-3 Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119510876-35-XXXX Facteur M (aigu) = 10 Facteur M (chronique) = 1	
Classification Acute Tox. 4 - H302 Skin Corr. 1B - H314 Aquatic Acute 1 - H400 Aquatic Chronic 1 - H410	Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE) Xn;R22. C;R34. N;R50.

Lustrapide

Dicocodimethylammonium chloride	0.2-0.5%
Numéro CAS: 61789-77-3 Numéro CE: 263-087-6 Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119486994-16-XXXX	
Facteur M (aigu) = 1	
Classification Acute Tox. 4 - H302 Skin Corr. 1B - H314 Aquatic Acute 1 - H400 Aquatic Chronic 2 - H411	Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE) Xn;R22. C;R34. N;R50.

L'intégralité du texte des phrases de risque et des mentions de danger figure à la Section 16.

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation

Consulter un médecin si une gêne persiste.

Ingestion

Ne pas faire vomir. Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Donner beaucoup d'eau à boire. En cas de vomissement, maintenir la tête basse de telle sorte que le vomissement n'entre pas des les poumons. Consulter un médecin si une gêne persiste.

Contact cutané

Enlever immédiatement les vêtements contaminés et laver la peau à l'eau et au savon. Utiliser une lotion appropriée pour hydrater la peau. Consulter un médecin si une gêne persiste.

Contact oculaire

Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si une gêne persiste.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Information générale

La sévérité des symptômes décrits varieront en fonction de la concentration et de la durée d'exposition.

Inhalation

Aucun symptôme particulier connu.

Ingestion

Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion.

Contact cutané

Le contact prolongé avec la peau peut provoquer rougeurs et irritations.

Contact oculaire

Un contact prolongé peut provoquer des rougeurs et/ou larmolements.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin

Aucune recommandation particulière. En cas de doute, consulter un médecin rapidement.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Le produit n'est pas inflammable. Utiliser des moyens d'extinction adaptés au feu avoisinant.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers

Oxydes des substances suivantes: Carbone. Azote. Aucun risque exceptionnel d'incendie et d'explosion.

Produits de combustion dangereux

Oxydes de carbone. Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques.

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie

Aucune précaution particulière de lutte contre l'incendie connue.

Equipements de protection particuliers pour les pompiers

Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés.

Lustrapide

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles

Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les égouts ou les cours d'eau ou sur le sol. Pour prévenir toute fuite, mettre le côté endommagé du conteneur vers le haut. Les déversements ou rejets incontrôlés dans les égouts doivent être immédiatement déclarés à l'Agence Environnement ou tout autre corps de régulation approprié. Retenir le déversement avec du sable, de la terre ou d'autre matière incombustible appropriée.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage

Arrêter la fuite si cela est possible sans risque. Déversements importants: Absorber dans du vermiculite, du sable sec ou de la terre et mettre dans des conteneurs. Rincer la zone contaminée à grandes eaux. Faire attention aux sols et autres surfaces qui peuvent devenir glissants. Eviter l'entrée du déversement ou l'écoulement dans les canalisations, les égouts ou les cours d'eau. Rincer le déversement à grandes eaux. Laver soigneusement après avoir traité un déversement. Collecter et mettre dans des conteneurs à déchets appropriés et sceller fermement. Etiqueter les conteneurs contenant des déchets et des produits contaminés et les enlever de la zone dès que possible.

6.4. Référence à d'autres sections

Référence à d'autres sections

Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8. Pour l'élimination des déchets, voir Section 13.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions d'utilisations

Eviter tout déversement. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Eviter l'inhalation de vapeurs. During application and drying, solvent vapours will be emitted.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage

Stocker dans le conteneur d'origine, fermé hermétiquement, dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Conserver dans l'emballage d'origine à fermeture étanche et à une température comprise d'entre 5°C et 30°C. Garder au-dessus du point de congélation du produit chimique pour éviter une rupture du récipient.

Classe de stockage

Stockage de produits chimiques.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

Anhydrous Aluminium Silicate

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): GVB 2 mg/m³

GVB = Grenswaarden voor blootstelling aan chemische agentia.

Lustrapide

Hydrocarbons, C9-C11, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics (CAS: 64742-48-9)

DNEL	Industrie - Contact avec la peau; Long terme : 208 mg/kg/jour
	Industrie - Inhalatoire; Long terme : 871 mg/kg/jour
	Consommateur - Contact avec la peau; Long terme : 125 mg/kg/jour
	Consommateur - Inhalatoire; Long terme : 185 mg/kg/jour
	Consommateur - Ingestion; Long terme : 125 mg/kg/jour

Distillates (pétroleum), hydrotreated light. (CAS: 64742-47-8)

DNEL	Consommateur - Ingestion; Long terme : 19 mg/kg/jour
------	--

2,2'-(Octadec-9-enylimino)bisethanol (CAS: 25307-17-9)

Commentaires sur les composants

Aucune valeur limite d'exposition connue pour le (les) composant(s).

DNEL	Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 0.25 mg/kg p.c. /jour
	Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 1.76 mg/m ³
	Consommateur - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 0.179 mg/kg p.c. /jour
	Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 0.621 mg/m ³
	Consommateur - Orale; Long terme Effets systémiques: 0.179 mg/kg p.c. /jour
PNEC	- Eau douce; 0.000214 mg/l
	- Eau de mer; 0.000021 mg/l
	- Station d'épuration des eaux usées; 1.5 mg/l
	- Sédiments (eau douce); 1.692 mg/kg
	- Sédiments (eau de mer); 0.1692 mg/kg
	- Sol; 5 mg/kg

Dicocodimethylammonium chloride (CAS: 61789-77-3)

Commentaires sur les composants

Aucune valeur limite d'exposition connue pour le (les) composant(s).

DNEL	Activités professionnelles - Contact avec la peau; Long terme Effets systémiques: 12.75 mg/kg/jour
	Industrie - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 27 mg/m ³
	Consommateur - Contact avec la peau; Long terme Effets systémiques: 7.65 mg/kg/jour
	Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 8 mg/m ³
	Consommateur - Ingestion; Long terme Effets systémiques: 2.3 mg/kg/jour
PNEC	- Eau douce; 0.013 mg/l
	- Eau de mer; 0.0013 mg/l
	- STP; 1.2
	- Sédiments (eau douce); 8.8 mg/kg
	- Sédiments (eau de mer); 0.88 mg/kg
	- Sol; 7 mg/kg

8.2. Contrôles de l'exposition

Equipements de protection



Contrôles techniques appropriés

Aucune ventilation particulière requise.

Protection des yeux/du visage

Porter des lunettes de sécurité conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact avec les yeux est possible. Les protections suivantes devraient être portées: Lunettes de protection contre les projections de produits chimiques.

Protection des mains

Porter des gants de protection imperméables résistants aux agents chimiques conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact cutané est possible. Pour protéger les mains contre les produits chimiques, les gants doivent être conformes à la norme européenne NF EN 374. Il est recommandé que les gants soient faits des matériaux suivants: Caoutchouc (naturel, latex). Néoprène. Polychlorure de vinyle (PVC) Polychlorure de vinyle (PVC) Noter que le liquide peut pénétrer les gants. Il est recommandé de changer fréquemment. Choisir les gants les mieux appropriés en consultation avec le fournisseur/fabricant de gants, qui peut fournir les informations sur le délai de rupture de la matière constitutive du gant. Le délai de rupture de la matière constitutive du gant peut différer d'un producteur de gants à un autre. Porter des gants fins de coton au-dessous des gants en caoutchouc s'il y a risque d'allergie.

Autre protection de la peau et du corps

Lustrapide

Porter les vêtements appropriés pour prévenir tout contact cutané prolongé ou répété. Prévoir une fontaine oculaire.

Mesures d'hygiène

Prévoir une fontaine oculaire. Ne pas fumer dans la zone de travail. Se laver après le travail et avant de manger, de fumer et avant d'aller aux toilettes. Laver rapidement si la peau devient contaminée. Enlever rapidement tout vêtement qui devient contaminé. Utiliser une crème pour la peau appropriée pour prévenir le dessèchement de la peau. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

Protection respiratoire

Aucune recommandation particulière. Une protection respiratoire doit être utilisée si la contamination de l'air dépasse les valeurs limites d'exposition professionnelle recommandées. Porter une protection respiratoire appropriée si la ventilation est pas insuffisante. Porter un appareil de protection respiratoire équipé de la cartouche suivante: Filtre combiné, type A2/P3.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect

Liquide visqueux. Liquide.

Couleur

Rose.

Odeur

Pleasant, agreeable.

Seuil olfactif

Non disponible. Non disponible.

pH

pH (solution concentrée): ~ 7.0 pH (solution diluée): ~ 7.0 @ 1%

Point de fusion

~ 0°C

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition

~ 100 @°C @ 760 mm Hg

Point d'éclair

> 62°C (Coupelle fermée).

Taux d'évaporation

Non disponible.

Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité

Non applicable. : :

Pression de vapeur

Non applicable.

Densité de vapeur

Non applicable.

Densité relative

~ 0.940 @ (20°C)°C

Solubilité(s)

Insoluble dans l'eau. Miscible aux matériaux suivants: Hydrocarbures.

Coefficient de partage

Non disponible.

Température d'auto-inflammabilité

Non applicable.

Température de décomposition

Non disponible.

Viscosité

~ 5,000 cSt @ 20°C

Propriétés comburantes

Ne répond pas aux critères de classification des comburants.

Commentaires

Les informations déclarées comme "Non disponible" ou "Non applicable" ne sont pas considérées comme pertinentes pour la mise en oeuvre de mesures de surveillance adéquates.

9.2. Autres informations

Lustrapide

Composé organique volatil

Ce produit contient au maximum 228 g/litre de COV.

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucun danger de réactivité connu associé à ce produit.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique

Pas de risques particuliers de stabilité. Stable à température ambiante normale et utilisé comme recommandé.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Non pertinent. Ne polymérisera pas.

10.4. Conditions à éviter

Eviter la chaleur excessive pour des périodes prolongées. Eviter le gel.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles

Aucun produit ou groupe de produits spécifique n'est susceptible de réagir avec le produit provoquant une situation dangereuse.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Un feu créé : Monoxyde de carbone (CO). Dioxyde de carbone (CO₂).

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Autres effets sur la santé

Il n'y a aucune preuve que ce produit puisse provoquer un cancer. IARC Not Listed. CIRC Centre international de recherche sur le cancer. NTP Not Listed. OSHA Not Regulated.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Test sur modèle de peau humaine

Scientifiquement injustifié.

pH extrêmes

Moderate pH (> 2 and < 11.5). Classification basée sur la méthode conventionnelle et sur les tests In Vitro - Corrosive ou Irritant en mesurant le pH et la Reserve Acide/ Alkali. Non irritant.

Information générale

Un contact prolongé ou répété avec des solvants sur une longue période peut conduire à des problèmes de santé permanents.

Inhalation

Les vapeurs peuvent provoquer des maux de tête, de la fatigue, des vertiges et des nausées.

Ingestion

Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion.

Contact cutané

Peut provoquer la délipidation de la peau mais n'est pas irritant.

Contact oculaire

Des vapeurs ou spray dans les yeux peuvent provoquer des irritations et des picotements.

Dangers chroniques et aigus pour la santé

A cause de la quantité et de la composition du produit, le risque pour la santé est considéré faible. Pas d'effet spécifique à long terme connu. Aucun effet aigu ou chronique spécifique sur la santé n'est noté, mais ce produit chimique peut toujours avoir des effets néfastes sur la santé en général ou pour les personnes ayant des problèmes de santé actuels ou latents.

Voie d'exposition

Ingestion. Inhalatoire

Symptômes

Pas de symptômes spécifiques notés, mais le produit chimique peut néanmoins avoir des effets néfastes sur la santé en général ou sur certaines personnes. Une exposition prolongée ou répétée peut provoquer les effets néfastes suivants: Dry skin.

Informations toxicologiques sur les composants

Lustrapide

Hydrocarbons, C9-C11, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics

Autres effets sur la santé

Il n'y a aucune preuve que ce produit puisse provoquer un cancer.

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL mg/kg)

5.000

Espèces

Rat

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL mg/kg)

5000

Espèces

Lapin

Lustrapide

Distillates (petroleum), hydrotreated light.

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL mg/kg)

5.000

Espèces

Rat

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL mg/kg)

2000

Espèces

Lapin

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Données sur l'animal

Score érythème/escarre: Pas d'érythème (0). Score œdème: Pas d'œdème (0). Non irritant.

Test sur modèle de peau humaine

Non disponible.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Non irritant.

Sensibilisation respiratoire

Il n'existe aucune donnée montrant que cette substance peut induire une hypersensibilité respiratoire .

Sensibilisation cutanée

Buehler test: - Cobaye: Non sensibilisant.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro

: Négatif. Cette substance ne présente aucune preuve de propriétés mutagènes.

Essais de génotoxicité - in vivo

: Négatif. Cette substance ne présente aucune preuve de propriétés mutagènes.

Cancérogénicité

Il n'y a aucune preuve que ce produit puisse provoquer un cancer.

toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée

Exposition répétée STOT rép.

NOAEL 750 mg/kg, Orale, Rat

Inhalation

Pas de danger spécifique pour la santé connu.

Ingestion

Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion. Pneumonia may be the result if vomited material containing solvents reaches the lungs.

Contact cutané

Pas de danger spécifique pour la santé connu. Not a skin sensitizer.

Contact oculaire

Pas de danger spécifique pour la santé connu.

Symptômes

Irritation cutanée.

SECTION 12: Informations écologiques

Écotoxicité

The product contains a substance which is very toxic to aquatic organisms.

Lustrapide

Informations écologiques sur les composants

Hydrocarbures, C9-C11, n-alkanes, isoalkanes, cycliques, <2% aromatics

Écotoxicité

The product is not expected to be toxic to aquatic organisms.

Distillates (petroleum), hydrotreated light.

Écotoxicité

Les composants du produit ne sont pas classés dangereux pour l'environnement. Néanmoins, des déversement fréquents ou importants peuvent avoir des effets néfastes sur l'environnement.

2,2'-(Octadec-9-enylimino)bisethanol

Écotoxicité

The product contains a substance which is very toxic to aquatic organisms.

12.1. Toxicité

Toxicité aiguë - poisson

Indéterminé.

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques

Indéterminé.

Toxicité aiguë - plantes aquatiques

Indéterminé.

Toxicité aiguë - microorganismes

Indéterminé.

Toxicité aiguë - terrestre

Indéterminé.

Informations écologiques sur les composants

Distillates (petroleum), hydrotreated light.

Toxicité aiguë - poisson

CL , 96 hours: > 2-5 mg/l, Poissons

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques

CE , 48 hours: 1.4 mg/l, Daphnia magna

Toxicité aiguë - plantes aquatiques

CI , 72 hours: 1-3 mg/l, algues

2,2'-(Octadec-9-enylimino)bisethanol

toxicité aquatique aiguë

C(E)L

0.01 < L(E)C50 ≤ 0.1

Facteur M (aigu)

10

Toxicité aiguë - poisson

CL , 96 hours: 0.39 mg/l, Poissons

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques

CE , 48 hours: 0.1 mg/l, Daphnia magna

Toxicité aiguë - plantes aquatiques

CI , 72 hours: 0.01-0.1 mg/l, algues

toxicité aquatique chronique

Facteur M (chronique)

1

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité

Le produit contient des substances inorganiques qui ne sont pas biodégradables. Les autres substances du produit sont biodégradables lentement.

Lustrapide

Informations écologiques sur les composants

Hydrocarbons, C9-C11, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics

Persistence et dégradabilité

Volatile substances are degraded in the atmosphere within a few days.

Distillates (petroleum), hydrotreated light.

Persistence et dégradabilité

Volatile substances are degraded in the atmosphere within a few days.

2,2'-(Octadec-9-enylimino)bisethanol

Persistence et dégradabilité

Le produit est facilement biodégradable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Le produit ne contient pas de substances potentiellement bioaccumulables.

Coefficient de partage

Non disponible.

Informations écologiques sur les composants

Hydrocarbons, C9-C11, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics

Le produit ne contient pas de substances potentiellement bioaccumulables.

Distillates (petroleum), hydrotreated light.

La bioaccumulation sera probablement peu significative à cause de la faible solubilité dans l'eau de ce produit.

2,2'-(Octadec-9-enylimino)bisethanol

Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité

Le produit contient des composés organiques volatiles (COV) qui s'évaporeront facilement de toutes les surfaces. Le produit est partiellement miscible dans l'eau et peut se répandre dans le milieu aquatique.

Informations écologiques sur les composants

Hydrocarbons, C9-C11, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics

Mobilité

Le produit contient des composés organiques volatiles (COV) qui s'évaporeront facilement de toutes les surfaces.

Distillates (petroleum), hydrotreated light.

Mobilité

Le produit contient des composés organiques volatiles (COV) qui s'évaporeront facilement de toutes les surfaces. Le produit est insoluble dans l'eau et se répandra à la surface de l'eau.

Constante de Henry

Non disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Ce produit ne contient aucune substance classée PBT or vPvB.

Informations écologiques sur les composants

Hydrocarbons, C9-C11, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics

Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

Distillates (petroleum), hydrotreated light.

Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

12.6. Autres effets néfastes

Non applicable.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Information générale

L'emballage doit être vide (sans écoulement une fois retourné).

Lustrapide

Méthodes de traitement des déchets

Eliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets. Emballage: Réutiliser ou recycler les produits partout où c'est possible.

SECTION 14: Informations relatives au transport

Général Le produit n'est pas couvert par les réglementations internationales pour le transport des matières dangereuses (IMDG, IATA, ADR/RID).

14.1. Numéro ONU

Non applicable.

N° ONU (IMDG)

N° ONU (ICAO)

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Non applicable.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Non applicable.

Classe ADR/RID

Risque subsidiaire ADR/RID

Etiquette ADR/RID

Classe IMDG

Etiquette IMDG

Classe/division ICAO

Risque subsidiaire ICAO

Etiquettes de transport

14.4. Groupe d'emballage

Non applicable.

Groupe d'emballage (ADR/RID)

Groupe d'emballage (IMDG)

Groupe d'emballage (ICAO)

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin

Non.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable.

EmS

Code de consignes d'intervention d'urgence

Numéro d'identification du danger (ADR/RID)

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable.

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Législation UE

Dangerous Preparations Directive 1999/45/EC. Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18

Lustrapide

décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé. Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé.

Document d'orientation

Workplace Exposure Limits EH40. Safety Data Sheets for Substances and Preparations.

Classification de danger pour l'eau

WGK 1

Occupational Air Requirement

OAR Group: 2

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

SECTION 16: Autres informations

Information générale

Ce produit est fabriqué selon un système qui conforme à ISO9001 et ISO14001.
Seul un personnel dûment formé devrait manipuler ce produit.

Commentaires sur la révision

NOTE: Les lignes dans la marge indiquent des modifications significatives par rapport à la version précédente.

Publié par Autosmart International Ltd, Lynn Lane, Shenstone, Lichfield, Staffordshire, WS14 0DH, Great Britain.
www.autosmartinternational.com
rbutler@autosmart.co.uk
Tel +44 (0)1543 481616

Date de révision 23/02/2015

Révision 1

Remplace la date 1/10/2013

Statut de la FDS Approuvé.

Phrases de risque dans leur intégralité

NC Non classé
R10 Inflammable.
R22 Nocif en cas d'ingestion.
R34 Provoque des brûlures.
R50 Très toxique pour les organismes aquatiques.
R65 Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.
R66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
R67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Mentions de danger dans leur intégralité

H226 Liquide et vapeurs inflammables.
H302 Nocif en cas d'ingestion.
H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H314 Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires.
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Clause de non-responsabilité

Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce produit utilisé avec tout autre produit ou dans tout autre procédé. Ces informations sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes et fiables à la date indiquée. Néanmoins, aucune garantie, caution ou déclaration n'est faite de son exactitude, de sa fiabilité ou de son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de telles informations dans le cadre particulier de son propre usage.